

Un accompagnement personnalisé à domicile
ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER



📍 **2 rue Lieutenant Chabal**
38100 Grenoble

☎ **04 76 70 98 94**

✉ **esa@ccas-grenoble.fr**



Étapes de l'accompagnement

1. Prescription faite par un neurologue, un gériatre ou un médecin généraliste pour « soins d'accompagnement et de réhabilitation ».
2. Première rencontre à domicile avec un rééducateur référent et une assistante de soins en gérontologie.
3. Évaluation puis élaboration d'objectifs personnalisés en concertation avec la personne et son entourage.
4. Réalisation de 12 à 15 séances sur une période de 3 mois à raison d'une séance par semaine.
5. 100% pris en charge par l'assurance maladie

Pour qui ?

Les personnes diagnostiquées en début de maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

Pour quoi ?

Améliorer la qualité de vie de la personne accompagnée et de son entourage à domicile.

Comment ?

Par des séances de réadaptation et d'accompagnement à domicile.

Le plus

Un travail pluri-disciplinaire avec l'intervention à domicile d'un personnel spécialisé.

L'équipe

Une coordinatrice, deux rééducateurs, trois assistantes de soins en gérontologie.